

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

---

<b>Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :</b>	<b>Lundi</b> 14 h à 16 h	<b>Mardi</b> 17 h à 19 h	<b>Jeudi</b> 14 h à 16 h	<b>Vendredi</b> 14 h à 16 h
---	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--------------------------------

---

**Pendant les vacances de Pâques, la mairie sera ouverte de 10 h à 12 h**  
**Mardi 19 avril - Jeudi 21 avril**  
**Jeudi 28 avril - Vendredi 29 avril**  
**(Reprise des horaires habituels à partir du lundi 2 mai)**

### **RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 8 AVRIL 2011**

Excusés : F. Croin et D. Dutertre qui ont donné pouvoir respectivement à C. Tartart et S. Tanfin.

Secrétaire de séance : C. Tartart

#### **POSTE D'ADJOINT**

M Louis Delattre a présenté sa démission du conseil pour raison professionnelle. Celle-ci a été acceptée par M le Préfet. M le Maire interroge le conseil sur le devenir du poste d'adjoint qu'il occupait. Après délibération, le conseil décide de laisser ce poste vacant.

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Gérard Louguet présente les résultats budgétaires de l'année écoulée.

##### ***Section de fonctionnement :***

Dépenses : 252 284,81 €

Recettes : 291 342,12 plus un excédent de 2009 de 75 594,68 € soit un total de 366 936,80 €

Excédent : 114 651,99 €

##### ***Section investissement :***

Dépenses : 403 384,68 €

Recettes : 280 540,70 € plus un excédent 2009 de 66 229,14 soit un total de 346 769,84 €

Déficit : 56 614,84 €

##### ***Balance budgétaire 2010***

Obtenue en additionnant les résultats des 2 sections :

114 651,99 € - 56 614,84 € = **-58 037,15 €**

On retiendra les 3 nouveaux emprunts souscrits au cours de l'année écoulée : 170 000 € sur 20 ans, et ceux à court terme de 45 000 et 55 000 € remboursés après récupération de la TVA et vente de terrain, route de la Baronne de Draëck.

Pour mémoire les principales réalisations de 2010 :

Le parking de la mairie : 26 436,38 € TTC - L'achat du terrain de football : 33 782,49 € TTC

Travaux rue du Membre et Rue Basse et bureau d'étude : 305 386,84 € TTC

Travaux pour éclairage de la commune et des terrains de football : 10 668,44 € TTC

Rénovation du monument aux Morts : 4 946,25 € - Classe numérique : 13 310,10 € TTC.

Ces résultats respectant le budget primitif, le Conseil approuve à l'unanimité ce compte administratif et donne quitus à M le Maire.

## COMPTE DE GESTION 2010

Les comptes communaux présentés par M le Receveur d'Ardres présentent les mêmes résultats et sont également adoptés à l'unanimité.

### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

◆ **Bas-côtés des routes rénovées** : Les ornières seront comblées par des cailloux et recouvert d'une émulsion afin de créer un passage piétonnier sur un seul côté. Des aquadains supplémentaires devront être posés pour assurer un meilleur écoulement des eaux de ruissellement.

◆ **La commune assignée devant le Tribunal administratif** : L'acquéreur d'une des parcelles Rue des Aubépinés reproche à M le Maire d'avoir accordé un permis de construire sans observation sur cette parcelle acquise début 2006. A cette date, les services de l'Etat dans leur projet de Plan de Protection des Risques d'Inondations (PPRI) n'y indiquaient aucun risque. M le Maire donne le détail des procédures engagées.

◆ **Personnel communal** : M le Maire informe le conseil que M Damien Denis a été titularisé à temps partiel à compter du 1er avril et qu'il passerait à temps plein pour la commune en cas de licenciement pour réduction d'effectif dans son entreprise.

M J.P. Bal a présenté un dossier médical comme ancien travailleur ayant été exposé à l'amiante dans un précédent emploi.

Le contrat CAE de Nicolas Hernould n'a pu être reconduit au-delà du 31 mars

Mme Sabrina Maizrat a été embauchée en CAE.

◆ **Révision du PLU** : La CCRA a voté la modification simplifiée du PLU pour une parcelle rue de Zouafques (voir En Bref n° 54). La confirmation est attendue des services de l'Etat.

◆ **Plan de zonage de l'assainissement** : M le Maire présente les grandes lignes de l'étude effectuée à la charge du Syndicat des eaux sur ce zonage. Seraient exclus de l'assainissement collectif : le hameau de Cocove et les habitations y conduisant, tout l'habitat dispersé du village notamment vers Muncq-Nieurlet et le haut de la rue du Membre. Le choix de l'assainissement collectif pour le reste de la commune serait très coûteux et entraînerait inéluctablement une hausse vertigineuse du prix du mètre cube d'eau consommé. M le Maire précise aussi que depuis peu, certaines micro stations d'épuration individuelles sont homologuées. Plus d'informations vous seront données ultérieurement. Le plan de zonage sera soumis à enquête publique.

◆ **Plan communal de sauvegarde** : Une réunion des volontaires et des personnes menacées par les crues de la Hem sera programmée le mois prochain

## **RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 15 AVRIL 2011**

Excusés : D. Dutertre qui a donné pouvoir à S. Tanfin, B. Vandembavière, C. Popieul.

Secrétaire de séance : K. Létendart.

### **BUDGET PRIMITIF 2011**

M Le Maire présente les orientations budgétaires. Après délibération, ont été envisagés en investissement :

Remplacement des portes et fenêtres arrière aux écoles

Fin de la restauration des murs de l'église, côté nord

Achat d'armoires et vaisselle et d'un réfrigérateur pour la salle des fêtes

Achat de panneaux de voirie - Extension de l'éclairage public

Pose d'une barrière en limite de route sur le parking de la mairie

Création d'un jardin du souvenir au cimetière - Achat d'une machine à laver pour les écoles

Aménagement d'un parking pour les camions et les bus face au terrain de football

Réfection de la cour d'école

Section fonctionnement :

Les recettes et dépenses s'équilibrent à : 405 547,15 €

### Section investissement :

Les recettes et dépenses s'équilibrent à : 197 059,84 €

Ce budget primitif est adopté à l'unanimité.

Remarque : Après la suppression de la taxe professionnelle, l'Etat compensera par une redistribution différente des autres impôts aux communes corrigée par des péréquations. La commune n'a augmenté aucun de ses taux d'imposition pour cette année mais la part qui lui reviendra sur les 3 autres impôts sera très légèrement majorée.

### **DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.)**

Compte tenu des travaux importants réalisés l'an dernier, il est décidé de faire une pause et par conséquent, aucune demande de dotation d'équipement des territoires ruraux ne sera présentée.

### **TRAVAUX DE RÉFECTION DES COURS D'ÉCOLE**

Une demande de subvention au Conseil Général et une demande de subvention à M Le Député dans le cadre de la réserve parlementaire seront présentées pour la réfection des cours d'école.

### **PARTICIPATION VOIRIE RÉSEAU SUR UN PROJET DE CONSTRUCTION CHEMIN DU CHAMP MANIEZ**

Le conseil délibère pour que les travaux d'extension du réseau électrique pour construction neuve soient supportés par les bénéficiaires : vendeurs des terrains et par les acquéreurs.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

◆ **Commission pour des équipements publics :** La création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium est envisagée. M le Maire réunira une commission le 24 mai prochain pour en déterminer la forme, l'emplacement. Cette même commission examinera le projet de pose de barrières en bordure de route sur le parking face à la mairie.

◆ **Réflexion sur le projet d'une garderie :** Mme Karine Létendart demande qu'une réflexion soit menée pour la création d'une garderie. M le Maire invite le conseil à s'informer et à en reparler lors d'une commission qui se tiendra en juin prochain.

◆ **Course de la CCRA :** Le dimanche 1<sup>er</sup> mai : 2 passages sur notre territoire en début d'après-midi : Rue Basse, rue du Canon pour rejoindre ensuite la rue de la Druèze. La circulation et le stationnement seront réglementés sur les rues empruntées par cette course.

◆ **Brocante locale du 15 mai :** Les exposants s'installeront depuis la mairie jusqu'au Calvaire sur la RD 217. De ce fait des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place avec des déviations obligatoires entre 6 h 00 et 18 h 00.

◆ **Abris bus et préau d'école. Rappel :** Il est demandé à tous les conseillers qui verraient des rassemblements en ces lieux en dehors des horaires réguliers de faire observer l'arrêté d'interdiction.

◆ **A propos des réfections à l'église :** La deuxième phase des travaux qui débutera en mai sur les murs nord de l'église vont engendrer inévitablement de la poussière et saliront forcément vos tombes familiales. D'avance nous nous en excusons et nous essayerons d'en limiter les désagréments. Merci de votre compréhension.

◆ **Site Internet communal :** Le site Internet de la commune est momentanément indisponible en raison d'une mise à jour administrative. Le problème devrait être résolu dans les prochaines semaines. Adresse inchangée : [www.recques-sur-hem.fr](http://www.recques-sur-hem.fr)

◆ **Voirie communale :** De nombreux usagers déplorent la présence de cailloux sur les routes. Nous demandons à chaque riverain de veiller à ce que les cailloux de leur entrée n'empiètent pas sur la voirie. En cas d'accident leur responsabilité pourrait être engagée.



## Nettoyage de Printemps !

Tous les volontaires souhaitant apporter un coup de main pour le nettoyage des bas-côtés de nos routes sont invités à nous rejoindre le samedi 7 mai. Rendez-vous à la salle des fêtes à 14h 30. Merci d'avance pour votre aide.

### Jours d'ouverture de la médiathèque pendant les vacances de Pâques :

**Pendant cette période, la médiathèque vous accueillera le samedi de 14 h 30 à 16 h**

**Reprise des horaires et jours habituels au mardi 3 mai.  
(mardi de 18 h à 19 h ; mercredi et samedi de 14 h 30 à 16 h)**



### Inscriptions scolaires

*Pensez à inscrire dès aujourd'hui votre enfant pour la rentrée scolaire 2011-2012. Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au 31 mai 2011. Merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation en cas de changement d'école.*

## Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945

Le Président et les Membres adhérents de la Section des Anciens Combattants U.N.C. de **RECQUES-SUR-HEM** vous invitent cordialement à bien vouloir assister aux cérémonies commémoratives qui se dérouleront le :

**Dimanche 8 Mai 2011**

- 10 h 45 :** Réunion et formation du défilé devant les Écoles  
(les enfants des écoles et leurs enseignantes, le Porte-drapeau, les Anciens Combattants, les membres du Conseil Municipal et la population)  
*La musique sera déjà en place dans le cimetière.*
- 11 H 00 :** Cérémonie traditionnelle de commémoration au Monument aux Morts
- 11 H 15 :** Vin d'honneur offert par la Municipalité dans la salle des fêtes

La journée du **8 Mai** reste à jamais une date décisive et essentielle de notre histoire. Nous honorons les soldats courageux, les combattants de la Libération et tous les résistants qui luttèrent pour notre liberté.

Nous restons persuadés que vous serez très nombreux à participer au devoir de mémoire et à soutenir notre démarche citoyenne. Nous savons pouvoir compter sur votre présence.

Le Président.